

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de Ville le 1<sup>er</sup> novembre à 20h00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

**(10-11-168)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal de la séance du 4 octobre 2010 soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(10-11-169)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

La séance est ouverte aux visiteurs présents.

Peter Hanna a demandé concernant l'exactitude des calculs pour l'élimination des déchets qu'il a soumis le 17 août 2010. Il demande aussi s'il y a eu une mise à jour concernant les négociations avec Tom Orr à propos du contrat d'élimination des déchets. Il demande aussi à propos du recyclage, si le Conseil a l'intention d'inclure le recyclage dans le contrat d'élimination des déchets. De plus, il demande si la séance pour le budget a été prévue et si elle sera ouverte au public. Il demande s'il y a une intention d'augmenter les taxes pour 2011 et quand ceci sera confirmé, il demande si l'augmentation des taxes est associée avec le nouveau bâtiment de la MRC. Il demande aussi le prix des ponceaux installés au quai.

Ian Inrig a dit que les résidents du chemin Belfast ont formé une association et a demandé les procédures pour obtenir une allocation pour l'entretien du chemin. Il a aussi demandé les procédures pour disposer les ordures.

Sheila Watt a demandé quand les entrées de la piste cyclable seront marquées.

Tom Healey remercie le Conseil municipal pour le nettoyage d'automne des déchets et espère que cela sera établi encore une fois au printemps et à l'automne.

Teddy Ambridge a demandé si le nettoyage d'automne peut être allongé et si nous continuons d'utiliser les sacs fournis par la municipalité jusqu'à la fin de l'année.

Doreen Harry a dit qu'il y a conflit d'intérêt avec Print Shop, où les sacs à déchets ont été achetés et le Conseiller Forbes parce qu'il travaille à cet endroit. Elle a aussi félicité les employés municipaux pour les fossés sur le chemin Fifth Line Est à l'exception du devant de sa résidence où plus de gravelle est demandée pour recouvrir le ponceau qu'elle a dit avoir acheté. Elle demande aussi que le Maire Orr cesse de parler contre son mari, Michel Harry, publiquement. Elle dit aussi qu'elle est contactée fréquemment concernant les problèmes du Conseil, elle devrait être sur le Conseil. Elle a stipulé qu'elle a fournis des informations au Maire Orr concernant la famille qui est intéressée à ouvrir une fromagerie qui pourrait engager des gens locaux. Cette propriété n'est pas zonée pour cette construction et elle demande si le conseil peut travailler sur les procédures du zonage. Cette demande sera envoyée au conseil consultatif d'urbanisme. Elle a dit aussi que les membres du Conseil de Bristol sont trop payés.

Michel Harry a demandé si un lampadaire pourrait être installé sur le chemin Fifth Line Est à l'intersection où la boîte au lettres commune a été installée pour accroître la visibilité et la sécurité de cet endroit.

Paul Hinch a aussi demandé combien de conteneurs à déchet que la municipalité a au Site de Transfert de Pontiac. Il a aussi demandé si nous devons continuer de payer 195.00 \$ par tonne quand le recyclage sera ajouté avec l'élimination des déchets. Il a aussi demandé s'il y a un conteneur pour de gros items.

John Taylor a demandé combien sera l'augmentation des taxes; ceci ne sera pas déterminé avant la revision du budget.

Doreen Harry a dit que la dernière fois qu'elle est allée au site de transfert, les conteneurs étaient pleins. Elle a demandé pour combien de temps les déchets restent sur le site de Transfert.

- (10-11-170)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'engager Tyson Smith pour le poste de camionneur et journalier. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-171)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour de publier une annonce pour de nouveaux membres pour le conseil consultative d'urbanisme dans l'Equity. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-172)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'envoyer des lettres d'invitation pour les soumissions d'essence, d'huile de chauffage, d'huile à fournaise et de diésel clair. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (10-11-173) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'appuyer la demande de Michel Chabot à la CPTAQ et que ce projet ne contrevient à aucun règlement. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-174) Le Conseiller Smith donne un avis de motion d'adopter la nouvelle politique de contrat quand ce sera disponible. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-175) Il est proposé par le Conseiller Forbes de reporter le rapport de la situation financière. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-176) Conseiller Graham donne un avis de motion pour adopter un règlement concernant le remboursement des frais de mutation pour l'année 2011. Adoptée avec division. Le Conseiller Forbes enregistre sa dissidence. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-177) Il est proposé par le Conseiller Drummond de faire suivre l'application de David Scully au département des incendies. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-178) Transfert du mandat de coordination de la faisabilité pour l'étude pour le Parc Sault-des-Chats.

### **Transfert du mandat de coordination de la faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac**

**Attendu que** la municipalité de Bristol, la municipalité de Pontiac, la MRC Pontiac, le CLD Pontiac, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ont mandaté par voie de résolution le CLD des Collines-de-l'Outaouais comme coordonnateur et fiduciaire de l'étape du concept d'aménagement du projet de parc du Sault-des-Chats de Pontiac.

**Attendu que** le rapport final du «Concept d'aménagement du parc du Sault-des-Chats de Pontiac » a été complété et déposé par le Groupe IBI-DAA à l'ensemble des partenaires le 23 avril 2010 ;

**Attendu que** la phase subséquente du projet consiste à réaliser une étude de faisabilité visant l'implantation du projet et d'identifier une structure de gouvernance susceptible de mener le projet à termes ;

**Attendu que** du financement est disponible pour des organismes de la MRC Pontiac dans le cadre de programmes visant les communautés linguistiques en situation minoritaire ;

**Attendu que** la Corporation de développement économique (CDE) de Pontiac s'est proposée pour être mandataire de la coordination des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac conditionnellement à l'affectation de ressources par voie de la résolution CDE-2010-10-14 ;

CA-10-xxx *Sur la proposition le Conseiller Graham, appuyée par la Conseillère O'Malley*

**Il est résolu** d'accepter de transférer le mandat de la coordination des étapes de faisabilité du projet de parc du Sault-des-Chats de Pontiac à la Corporation de développement économique de Pontiac. Adoptée.  
Le Maire s'abstient de voter.

**(10-11-179)** La nomination des représentant du comité de gestion pour la faisabilité du projet du Parc Sault-des-Chats Park project

**Nomination de représentants sur le Comité de gestion de la faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac**

**Attendu que** la municipalité de Bristol, la municipalité de Pontiac, la MRC Pontiac, le CLD Pontiac, le CLD des Collines-de-l'Outaouais, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais sont les partenaires initiaux du Concept d'aménagement du parc du Sault-des-Chats de Pontiac ;

**Attendu que** la Corporation de développement économique (CDE) de Pontiac s'est proposée pour être mandataire de la coordination des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac conditionnellement à l'affectation de ressources par voie de la résolution CDE-2010-10-14 ;

**Attendu que** la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) a accepté d'être le fiduciaire pour le financement des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac dans le cadre d'un protocole d'entente avec la CDE de Pontiac ;

**Attendu qu'un** Comité de gestion est mis en place pour superviser les étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac ;

**Attendu que** le Comité de gestion est composé des membres des partenaires initiaux, de la CDE Pontiac et de la CEDEC pour superviser les étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac ;

CA-10-xxx *Sur la proposition de la Conseillère Kilgour, appuyée par la  
Conseillère O'Malley*

**Il est résolu** de désigner le Conseiller Graham pour siéger au Comité de gestion de la faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac au nom de la Municipalité de Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-11-180) Autorisation de fiducie à la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire.

**Autorisation de fiducie à la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire**

**Attendu que** la Corporation de développement économique (CDE) de Pontiac s'est proposée pour être mandataire de la coordination des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac conditionnellement à l'affectation de ressources par voie de la résolution CDE-2010-10-14 ;

**Attendu que** du financement est disponible pour des organismes de la MRC Pontiac dans le cadre de programmes visant les communautés linguistiques en situation minoritaire ;

**Attendu que** la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) a accepté d'être le fiduciaire pour le financement des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac dans le cadre d'un protocole d'entente avec la CDE de Pontiac ;

**Attendu qu'un** Comité de gestion composé des partenaires initiaux, de la CDE Pontiac et de la CEDEC a été mis sur pied pour superviser les étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats de Pontiac ;

CA-10-xxx *Sur la proposition du Conseiller Graham, appuyée par la  
Conseillère O'Malley*

**Il est résolu** d'autoriser la Corporation de développement économique (CDE) de Pontiac à signer une protocole d'entente pour la fiducie des étapes de faisabilité du parc du Sault-des-Chats avec la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC). Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(10-11-181)**

## Résolution des dommages des chemins

Arrêté du Ministre de la Sécurité publique concernant la mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres, relativement aux pluies abondantes survenues le 15 août 2010, dans les municipalités du Québec.

Le Ministre de la Sécurité publique,

Vu le Programme général d'aide financière lors de sinistres établi en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c.S-2.3) par le décret n° 1383-2003 du 17 décembre 2003 destiné à aider financièrement notamment les particuliers et les entreprises qui ont subi des préjudices ainsi que les municipalités qui ont déployé des mesures préventives temporaires ou des mesures d'intervention et de rétablissement, ou qui ont subi des dommages à leurs biens essentiels, lors d'un sinistre, ou de son imminence, ou d'un autre événement ayant compromis la sécurité des personnes;

Vu que le Ministre de la Sécurité publique est responsable de l'application de ce programme;

Vu l'article 109 de la loi qui prévoit que la mise en oeuvre, pour un risque ou un événement particulier, d'un programme général vise par l'article 100 relève du ministre responsable de l'application du programme;

Considérant que des pluies abondantes sont survenues le 15 août 2010, dans des municipalités du Québec, entraînant des inondations et causant des dommages principalement à des résidences principales et à des infrastructures routières municipales;

Considérant que cet événement d'origine naturelle constitue un sinistre du sens de la loi;

Considérant qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

Arrête ce qui suit:

Il est proposé par le Conseiller Forbes appliquer le programme général d'aide lors de sinistres, établi par décret n° 1383-2003 du 17 décembre 2003, est mis en oeuvre au bénéfice des sinistrés des municipalités indiquées en annexe jointe au présent arrêté, qui ont subi des préjudices en raison des pluies abondantes survenues le 15 août 2010. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (10-11-182)** Il est proposé par le Conseiller Smith d'émettre un permis pour la permission au P.S.D.A. d'installer un bâtiment relais sur la voie ferrée à la place habituelle et pour la même forme. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-183)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de fournir les accès à la P.S.D.A. pour toutes les traverses usuelles dans la Municipalité de Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice Générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice Générale

- (10-11-184)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 156 698.94\$ soient payées pour le mois d'octobre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-185)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter l'état financier pour le mois d'octobre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-186)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de demander à Gavin Maloney de déplacer l'excavateur situé sur le chemin River à ses dépenses et le mettre sur une propriété municipale, avec l'exacte localisation à déterminer. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (10-11-187)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter l'estimation de Blue Heron Landscaping pour planter 3 saules au quai pour un coût de 400.00\$ par arbre. Adoptée avec division. Les Conseillers Smith, Drummond et Kilgour votent contre. Les Conseillers Forbes, O'Malley, Graham et le Maire Orr votent en faveur.
- (10-11-188)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'appliquer pour faire part du Projet Fresh Air lancé par la Maison des Jeunes du Pontiac qui offre des activités supervisées pour les enfants âgés de 6 à 17 ans dans les municipalités qui ne profitent pas présentement de centre pour jeunes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(10-11-189)**

Il est proposé par la Conseillère O'Malley de lever la séance.  
Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

---

Maire Brent Orr

---

Directrice Générale Christina Peck